

## **CD35 : enregistrement audio de la session du 25 avril 2019**

**Date** : 9 juin 2019

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine refuse obstinément de procéder à la retransmission vidéo de ses sessions en direct et à la demande, comme le font à présent tant d'autres collectivités territoriales soucieuses d'une correcte information de leurs ressortissants.

Il ne publie pas davantage les retranscriptions écrites des débats qui sont pourtant (tardivement) disponibles en version numérique.

Jusqu'à ce jour, il refuse également de procéder à la publication en ligne des enregistrements sonores dont il dispose, alors qu'il y est légalement tenu depuis octobre 2016, comme le lui a rappelé la CADA dans son [avis du 6 septembre 2018](#) que j'avais pris soin de solliciter.

Dans l'attente d'une nécessaire évolution de ces pratiques ancestrales, j'ai demandé et obtenu à quelques reprises communication des documents susvisés à l'issue de laborieuses démarches effectuées à titre personnel.

Après avoir dû menacer une nouvelle fois de saisir la CADA en raison d'un refus implicite de communication, je viens d'obtenir un accès aux enregistrements audionumériques de la dernière session qui s'est tenue le 25 avril 2019.

Vous les trouverez au bout de ce lien :

[enregistrements sonores de la session du 25 avril 2019](#)



La présentation préfigure l'architecture d'une publication en ligne, que je ne manquerai pas de solliciter à nouveau à l'issue de la prochaine session qui est programmée les 20 et 21 juin 2019.

Rien ne pourrait justifier qu'il n'y soit pas procédé.